

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DUNKERQUE - 5902 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 17/09/2025 - B2025/004578 - 2023 B 00224 - 949 900 070 - A LA FERME

Exercice ouvert le	22/02/23	et clos le	31/12/24	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SIPME innovantes, cocher la case et contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SARL A LA FERME 47 Rue Pierre Decock 59123 BRAY-DUNES	
SIRET 9 4 9 9 0 0 0 7 0 0 0 0 1 0	Mét :
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Autres cultures permanentes
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	1 393	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %
	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations		
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>
Société d'investissement immobilier cotée	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Autres dispositifs	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>
Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodecies</i>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	France ruralités revitalisation FRR, art. 44 <i>quindecies A</i>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)
--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	N°

F COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel ou de l'expert-comptable	Nom et adresse du conseil
COGEP BERGUES FAUBOURG DE CASSEL 59380 QUADYPRE BERGUES	
Tél : 0328686600	Tél :

G AGRÉMENT	
Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Date : 14/04/25 Lieu : BRAY-DUNES
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Qualité et nom du signataire : CO-GERANTE YANDERHAEGHE STEPHANIE
Examen de conformité fiscale (ECF)	Signature
prestataire :	

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e			
					f			
					g			
					h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)			
H REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
				Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
1		2	3	4	5	6	7	8
DECHERF ELLEBOODE MELANIE 18 Rue Jules Boomzaegher 59114 EECKE GERANTE		250	2024	12 000				
VANDERHAEGHE DEWITTE BRIGITTE Chemin Départemental 79 59495 LEFFRINCKOUCKE GERANTE		250	2024	4 500				
VANDERHAEGHE VANDERHAEGHE STEPHANIE Chemin Départemental 79 59495 LEFFRINCKOUCKE		250	2024	12 000				
I DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%				
					0%	15%	19%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		SARL A LA FERME		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		47 Rue Pierre Decock		59123 BRAY-DUNES			
SIRET		9 4 9 9 0 0 0 7 0 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		23		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF-IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012	
			Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *			028	10 235	030	5 621
	Immobilisations financières * (1)			040		042	
	Total I (5)			044	10 235	048	5 621
ACTIF-CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	584	052	584
		Marchandises *		060	460	062	460
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	1 395	070	1 395
			Autres* (3)	072	928	074	928
	Valeurs mobilières de placement			080		082	
	Disponibilités			084	43 743	086	43 743
	Charges constatées d'avance *			092		094	
	Total II			096	47 110	098	47 110
	Total général (I + II)			110	57 345	112	5 621
PASSIF						Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		10 000	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves () dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131		132		
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136	1 184		
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142	11 184		
Provisions pour risques et charges			154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	157		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	8 178		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169		169	2 957	172	3 166	
	Comptes courants d'associés			173	25 500		
	Autres dettes			175	3 540		
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176	40 540		
Total général (I + II + III)			180	51 724			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A LA FERME

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	6 060
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	3 063
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SARL A LA FERME		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 22/02/2023		et clos le : 31/12/2024	
		Durée en nombre de mois : 23	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	
		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		016	

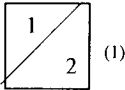
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025



Néant * ☐

N° de dépôt
EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

SIREN 94990070

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A LA FERME

ADRESSE (voie) 47 Rue Pierre Decock

CODE POSTAL 59123 VILLE BRAY-DUNES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	4	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille ELLEBOODE Prénom(s) MELANIE
Nom d'usage DECHERF % de détention 25,0000 Nb de parts ou actions 250,00
Naissance : Date 31/08/1981 N° Département 59 Commune GRANDE-SYNTHE Pays France
Adresse : N° 18 Voie Rue Jules Boomzaegher
Code postal 59114 Commune EECKE Pays France

Titre (2) MME Nom de famille DEWITTE Prénom(s) BRIGITTE
Nom d'usage VANDERHAEGHE % de détention 25,0000 Nb de parts ou actions 250,00
Naissance : Date 11/06/1957 N° Département 59 Commune BRAY-DUNES Pays France
Adresse : N° Voie Chemin Départemental 79
Code postal 59495 Commune LEFFRINCKOUCKE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD
Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire (art 38
de l'annexe III au CGI)

(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

SIREN

949900070

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A LA FERME

ADRESSE (voie) 47 Rue Pierre Decock

CODE POSTAL 59123

VILLE

BRAY-DUNES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	4	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mr Nom de famille VANDERHAEGHE Prénom(s) HERVE

Nom d'usage VANDERHAEGHE % de détention 25,0000 Nb de parts ou actions 250,00

Naissance : Date 15/10/1954 N° Département 59 Commune MILLAM Pays France

Adresse : N° Voie chemin Départemental 79

Code postal 59495 Commune LEFFRINCKOUCHE Pays France

Titre (2) MME Nom de famille VANDERHAEGHE Prénom(s) STÉPHANIE

Nom d'usage VANDERHAEGHE % de détention 25,0000 Nb de parts ou actions 250,00

Naissance : Date 01/01/1987 N° Département 59 Commune DUNKERQUE Pays France

Adresse : N° Voie Chemin Départemental 79

Code postal 59495 Commune LEFFRINCKOUCHE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

SIREN

9 4 9 9 0 0 0 7 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A LA FERME

ADRESSE (voie) 47 Rue Pierre Decock

CODE POSTAL 59123

VILLE BRAY-DUNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SARL A LA FERME
Numéro siret 94990007000010

Exercice du 22/02/2023 au 31/12/2024

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne 330)	
	TOTAL	

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne 350)	
	TOTAL	

Désignation de l'entreprise SARL A LA FERME
Numéro de siret 94990007000010

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 22/02/2023 au 31/12/2024

Désignations	Montant
Factures à établir COMMISSION COURTAGES 12/2024	31
Factures à établir COMMISSION COURTAGES 12/2024	29
Factures à établir COMMISSION COURTAGES 12/2024	42
Factures à établir COMMISSION COURTAGES 12/2024	153
Factures à établir COMMISSION COURTAGES 12/2024	84
Factures à établir COMMISSION COURTAGES 12/2024	329
Factures à établir COMMISSION COURTAGES 12/2024	14
Factures à établir COMMISSION COURTAGES 12/2024	21
Factures à établir COMMISSION COURTAGES 12/2024	58
Factures à établir COMMISSION COURTAGES 12/2024	247
Factures à établir COMMISSION COURTAGES 12/2024	84
Factures à établir COMMISSION COURTAGES 12/2024	54
Factures à établir COMMISSION COURTAGES 12/2024	32
Total des produits à recevoir	1 178

Désignation de l'entreprise SARL A LA FERME
Numéro de siret 94990007000010

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 22/02/2023 au 31/12/2024

Désignations	Montant
Facture à recevoir FACT 12/2024	12
Facture à recevoir FACT 12/2024	14
Facture à recevoir COMPTA 2023/2024	3 840
Facture à recevoir INT/FRAIS 12/2024	7
Total des charges à payer	3 873

Désignation de l'entreprise SARL A LA FERME
Numéro de siret 94990007000010

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE
Exercice du 22/02/2023 au 31/12/2024

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Désignation de l'entreprise SARL A LA FERME
 Numéro de siret 94990007000010

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	94990007000010	0129Z
SARL A LA FERME 47 Rue Pierre Decock 59123 BRAY-DUNES	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	1 393
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 € x durée de l'exercice (en mois/12)	78 979
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	1 393
k	Dont plus value nette à long terme	
Total lignes h à k		1 393
l	BÉNÉFICE SOUMIS AU AU TAUX NORMAL À 25,00 % (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

SARL A LA FERME

SARL au capital de 10 000,00 euros

Siège social : 47 Rue Pierre Decock 59123 BRAY-DUNES

RCS n°949900070- RCS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL DU 29 AVRIL 2025

Le 29 avril 2025, les associés de la société SARL A LA FERME se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 47 Rue Pierre Decock 59123 BRAY-DUNES à 09 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par VANDERHAEGHE STEPHANIE.

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

- Madame DECHERF MELANIE, propriétaire de 250,00 parts, représentant 250 voix, Gérante de la société.
- Madame VANDERHAEGHE BRIGITTE, propriétaire de 250,00 parts, représentant 250 voix, Gérante de la société.
- Mr VANDERHAEGHE HERVE, propriétaire de 250,00 parts, représentant 250 voix, Gérant de la société.
- Madame VANDERHAEGHE STEPHANIE, propriétaire de 250,00 parts, représentant 250 voix, Gérante de la société.

Soit au total 4 associé(s) présent(s), totalisant 1000 Parts sur les 1000 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée a désigné MME DECHERF MELANIE comme secrétaire de séance.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence.

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2024.
- Affectation du résultat.
- Ratification de la rémunération des gérants.

SV M
BV

- Situation des comptes courants d'associés à la date de clôture.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2024

L'assemblée générale approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 1 184,03 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 1 184,03 Euros formant un résultat affectable de 1 184,03 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la réserve légale, soit 59,20 Euros ;
- Au report à nouveau pour 1 124,83 Euros;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, l'assemblée générale prend acte qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 3 - Ratification de la rémunération des gérants

Les associés approuvent les rémunérations versées au titre de l'exercice et

SV G
BV HV

composées comme suit :

- Pour Madame DECHERF MELANIE, occupant le poste de Gérante, une rémunération brute de 12 000,00 Euros.

La société n'a pas pris à sa charge, les cotisations sociales de Madame DECHERF MELANIE, obligatoires et facultatives, liées à sa fonction .

- Pour Madame VANDERHAEGHE BRIGITTE, occupant le poste de Gérante, une rémunération brute de 4 500,00 Euros.

La société n'a pas pris à sa charge, les cotisations sociales de Madame VANDERHAEGHE BRIGITTE, obligatoires et facultatives, liées à sa fonction .

- Pour Mr VANDERHAEGHE HERVE, l'assemblée générale prend acte qu'aucune rémunération n'est versée.

La société n'a pas pris à sa charge, les cotisations sociales de Mr VANDERHAEGHE HERVE, obligatoires et facultatives, liées à sa fonction .

- Pour Madame VANDERHAEGHE STEPHANIE, occupant le poste de Gérante, une rémunération brute de 12 000,00 Euros.

La société n'a pas pris à sa charge, les cotisations sociales de Madame VANDERHAEGHE STEPHANIE, obligatoires et facultatives, liées à sa fonction .

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 4 - Situation des comptes courants d'associés à la date de clôture

L'assemblée générale constate la situation des comptes courants d'associés, à la clôture de l'exercice, qui se décompose comme suit :

- Un solde Créiteur de 9 000,00 Euros, pour Madame DECHERF MELANIE.
Ce compte n'a donné lieu à aucune rémunération.

- Un solde Créiteur de 4 500,00 Euros, pour Madame VANDERHAEGHE BRIGITTE.
Ce compte n'a donné lieu à aucune rémunération.

- Un solde Créiteur de 12 000,00 Euros, pour Madame VANDERHAEGHE STEPHANIE.
Ce compte n'a donné lieu à aucune rémunération.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

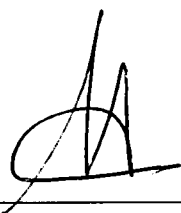
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 10 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Gérance et tous les associés présents.

Fait à BRAY-DUNES,
Le 29/04/2025.

SV BV -
HV

Signatures des associés :

Madame DECHERF MELANIE	
Madame VANDERHAEGHE BRIGITTE	
Mr VANDERHAEGHE HERVE	
Madame VANDERHAEGHE STEPHANIE	

SARL A LA FERME

SARL au capital de 10 000,00 euros

Siège social : 47 Rue Pierre Decock 59123 BRAY-DUNES

RCS n°949900070- RCS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le 29 avril 2025, les associés de la société SARL A LA FERME se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, à 09 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 29/04/2025.

Signature de la Gérance :

Madame VANDERHAEGHE STEPHANIE

